

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

HÉRAULT

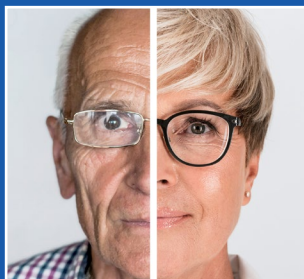
Ligue contre le cancer

Comité de l'Hérault

Ligue infos - Novembre 2023



James Watson (à gauche) et Francis Crick présentant leur modèle de la molécule d'ADN
Science Photo Library / A. Barrington Brown, Copyright Gonville and Caius College, Cambridge



- . Une brève histoire de l'ARN
- . Les aidants, combattants silencieux du cancer
- . Le droit à l'oubli
- . Pourquoi vacciner nos enfants contre les infections à HPV ?

Les aidants, combattants silencieux du cancer

Cancer, les proches aidants : ce sont les personnes qui viennent en aide, à titre non professionnel, à une personne en perte d'autonomie en raison d'une pathologie cancéreuse. Elles peuvent être issues du cercle familial mais aussi amical.

En France, 1 personne sur 10 aide actuellement un proche touché par le cancer et 38 % des Français déclarent avoir aidé un malade du cancer dans les cinq dernières années.

S'ils sont souvent silencieux, dans l'ombre de leur proche malade, les aidants sont bien présents. Et les difficultés qu'ils rencontrent pour être à la hauteur des missions qu'on leur assigne sont, elles aussi, bien réelles.

Mais que signifie venir en aide ?

Etre aidant ne se limite pas à une présence, à une écoute ou un soutien moral, ce qui est déjà beaucoup.

L'aidant peut aussi :

- Etre impliqué dans les tâches de la vie quotidienne,
- Apporter un soutien médical en lien avec les professionnels de santé et les éventuelles aides à domicile,
- Participer aux soins et à la prise de médicaments,
- Assurer une veille de l'état de santé de la personne malade, réaliser les démarches administratives...

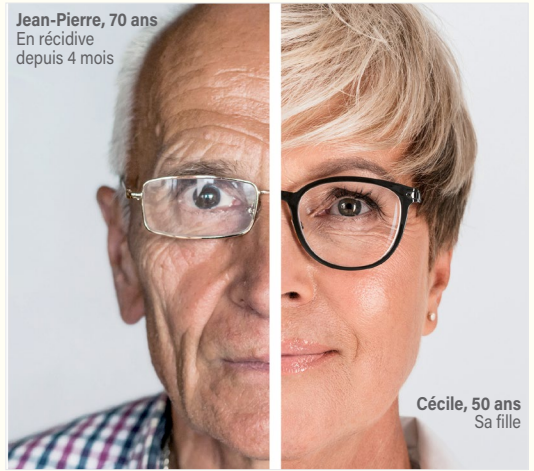
Les proches aidants se définissent rarement comme des aidants et parfois même ignorent qu'ils le sont. Les motivations sont variables. L'aidant peut soutenir son proche en raison de ses liens affectifs, mais aussi par sens du devoir ou par contraintes économiques ou familiales. Aider un proche malade d'un cancer est un chemin difficile qui mobilise beaucoup d'énergie. L'épuisement, l'isolement, l'absence de prise en compte de ses propres besoins ou de sa santé sont des risques inhérents à ce rôle de proche aidant. **Pour autant, on ne peut aider efficacement et sur la durée qu'en prenant soin également de soi-même.**

Il faut savoir que 48 % des aidants cancer interrogés dans l'étude de l'Observatoire Sociétal des Cancers souffrent d'une ou plusieurs pathologies chroniques ; et que, faute de temps ou parce qu'ils considèrent que ce n'est pas la priorité, ils ne s'occupent plus d'eux-mêmes et renoncent donc aux soins.

Si devenir aidant d'une personne atteinte de cancer constitue le plus souvent une évidence, l'impact sur leur quotidien dans toutes ses dimensions (sociales, psychologiques, physiques, professionnelles, économiques, ...) est néanmoins bien réel.

Par ailleurs, l'aidant ne s'autorise pas à se plaindre car ce n'est pas lui le malade. C'est ainsi qu'il devient « **un combattant silencieux du cancer** ».

Jean-Pierre, 70 ans
En récidive depuis 4 mois



Cécile, 50 ans
Sa fille

« Sans mes proches, je ne m'en serais jamais sorti », disent souvent les personnes malades.

En effet, derrière la plupart des personnes atteintes de cancer, il y a un aidant, parfois plusieurs, dont le soutien moral, technique, social et financier est très précieux pour le malade.

Les besoins de ces personnes généreuses et dévouées ne sont malheureusement pas toujours exprimés.

D'ores et déjà, nous mettons gratuitement à la disposition des proches aidants des actions spécifiques pour leur permettre de retrouver de l'énergie, de prendre soin d'eux et trouver du répit :

- Séances de soutien psychologique avec un(e) psychologue clinicien(ne),
- Soutien dans les démarches administratives avec une assistante de service social

Le tout dispensé par des professionnels dans nos Espaces Ligue «Espaces Bien-Être», dans une ambiance conviviale avec nos bénévoles d'accueil spécifiquement formés à l'écoute.

Nous souhaitons compléter prochainement ces actions par des groupes de parole spécifiques pour les aidants, des ateliers collectifs de conseils en nutrition ainsi que des soins socio-esthétiques.

Si vous êtes vous-même un proche aidant, osez franchir la porte de nos Escapes, ne serait-ce que pour avoir une idée de la bonne ambiance qui y règne.

(Escapes Bien-Être à Bédarieux, Béziers, Gignac et Montpellier - cf page 6)

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins ou ceux d'un.e aidant.e que vous connaissez (cd34@ligue-cancer.net). Vous contribuerez ainsi à notre réflexion pour compléter nos activités destinées à soulager ceux qui en ont besoin, sachant que, l'aide apportée aux proches aidants profite aux personnes malades elles-mêmes.

Dossier spécial "Aidants" à découvrir dans le dernier numéro de la revue VIVRE - <https://www.vivre-cancer.fr/>

Le droit à l'oubli¹ une avancée majeure pour les personnes malades du cancer

Depuis 25 ans, la Ligue mène un combat sans relâche pour un meilleur accès à l'assurance emprunteur et au crédit pour les prêts immobiliers et professionnels.

La Ligue, précurseur du droit à l'oubli

C'est lors des deuxièmes États généraux des personnes malades du cancer en 2000 qu'a été évoqué le droit à l'oubli, rappelé ensuite en 2008 lors de la Convention de la Société face au cancer. La Ligue est entendue, le droit à l'oubli est inscrit dans le 3^{ème} Plan Cancer (2014-2019). Le 24 mars 2015 marque un tournant dans l'histoire de l'assurance emprunteur, un protocole d'accord est signé au siège de la Ligue contre le cancer, en présence notamment du Président de la République François Hollande et de la présidente de la Ligue Jacqueline GODET.

La Ligue, toujours plus proche des personnes malades dans l'accès à l'assurance emprunteur et au crédit

En tant que représentante des personnes malades, la Ligue signe successivement les Conventions Belorgey (2001) et AERAS (2006) marquant sa volonté d'améliorer les conditions d'accès de ces dernières à l'assurance emprunteur pour mieux vivre dans l'après-cancer. <https://www.aeras-infos.fr>

La Ligue, un acteur de terrain au service des personnes malades

En 2006, La Ligue crée le premier service associatif professionnalisé totalement dédié aux difficultés d'accès à l'assurance et au crédit : AIDEA (S'assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) animé par des experts en banque et en assurance.

<https://www.ligue-cancer.net/nos-missions/aide-et-conseil-lemprunt-aidea>

La Ligue, un rôle de veille et d'alerte auprès des personnes malades

Elle échange régulièrement avec la Commission de Médiation de la convention AERAS / Droit à l'oubli sur les difficultés rencontrées par les personnes malades via son service AIDEA afin de trouver des solutions. Au-delà de l'aspect législatif, La Ligue mène un travail de fond pour veiller à la bonne application des lois en faveur des personnes malades.



¹ Le droit à l'oubli est la possibilité de ne plus déclarer son cancer 5 ans après la fin du traitement actif. Ce qui permet de bénéficier d'une assurance emprunteur aux conditions standard.

Il existe également un droit à l'oubli inférieur à 5 ans pour certains cancers et autres pathologies listées dans le cadre d'une grille de référence qui évolue en fonction des avancées thérapeutiques. <https://www.aeras-infos.fr>

Une brève histoire de l'ARN

L'attribution le 2 octobre dernier du Prix Nobel de médecine à Katalin Kariko et Drew Weissman pour leurs travaux sur l'utilisation de l'ARN pour concevoir un vaccin contre la Covid-19 peut être pris comme une réfutation des critiques et craintes des opposants vis-à-vis de la vaccination. Cela illustre le long cheminement séparant la découverte de cette molécule et son utilisation à des fins thérapeutiques.

Revenons 70 ans en arrière.

En 1953, dans la prestigieuse revue Nature, une publication fondée sur les travaux de Rosalind Franklin, Maurice Wilkins, James Watson et Francis Crick révélait la structure de l'ADN, ce qui leur valut le prix Nobel en 1962, sauf pour Rosalind Franklin décédée 4 ans plus tôt.

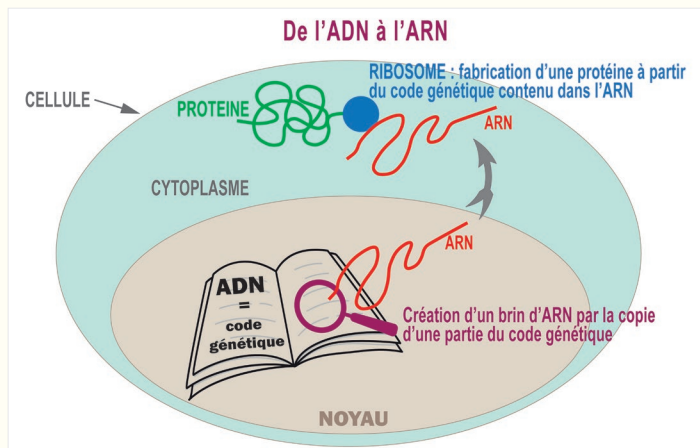
La biologie moléculaire, alors dans ses balbutiements, allait prendre un essor fantastique, nourrie également par les réflexions de physiciens et mathématiciens comme Erwin Schrödinger, Von Neumann, Norbert Wiener, Claude Shannon et bien d'autres, sur les notions de code et d'information.

Une question préoccupe alors les scientifiques : comment passer de l'ADN, support de l'hérédité, à la production des protéines, éléments constitutifs du vivant ?

Par leurs travaux, François Gros, Jacques Monod, François Jacob et André Lwoff allaient mettre en exergue le rôle majeur joué par l'ARN comme porteur du message génétique contenu dans l'ADN au sein du noyau, vers les machines moléculaires situées dans le cytoplasme et responsables de la production des protéines (les ribosomes).

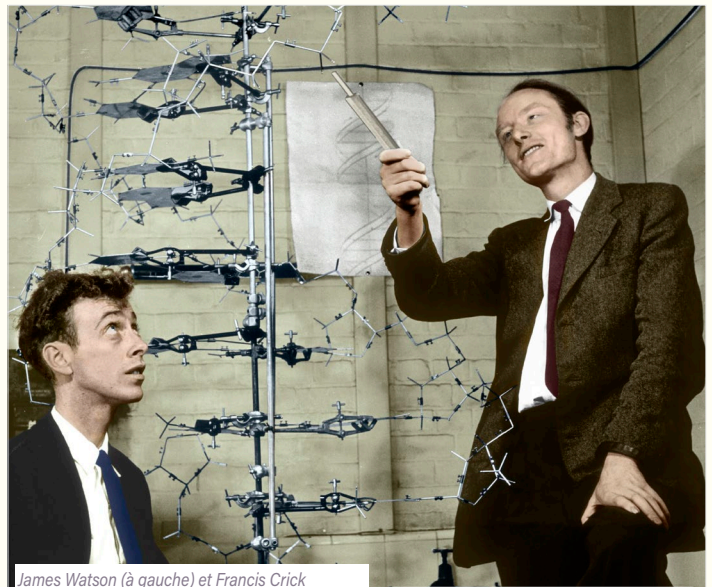
Ces travaux, publiés en 1961, furent également récompensés par le Prix Nobel.

La fabrication de l'ARN et les modifications qu'il subit dans le noyau, la façon dont il est exporté de celui-ci ainsi que le contrôle de sa stabilité, sont autant de mécanismes qui n'ont plus de secret pour les biologistes moléculaires. D'un simple faire-valoir de l'ADN, simple copie conforme du patrimoine génétique, il est actuellement perçu comme un régulateur essentiel de l'expression génique. Conséquence de cela, l'ARN est très rapidement devenu un outil incontournable pour les scientifiques, d'où l'idée d'en faire également un outil thérapeutique, d'autant qu'il est facile de le synthétiser in vitro et de le faire pénétrer dans les cellules après l'avoir enveloppé de lipides (liposomes) pour le protéger.

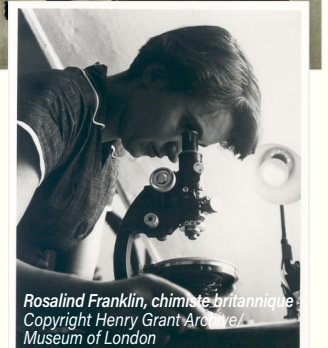


Rêver d'un vaccin contre le cancer date du début du 20^{ème} siècle.

William Coley, un jeune médecin, ayant constaté des cas de rémission de patients cancéreux après une maladie infectieuse, propose d'injecter aux malades un mélange de bactéries mortes pour booster le système immunitaire contre le cancer. Quelques essais seront réalisés, dont certains concluants, mais rapidement abandonnés avec l'émergence de la radiothérapie qui va supplanter ce type d'approche. D'autant que la vaccination comme approche préventive dans le cas de cancers qui ne sont pas d'origine virale reste une gageure incontournable car nous sommes tous différents.



James Watson (à gauche) et Francis Crick présentant leur modèle de la molécule d'ADN
Science Photo Library / A. Barrington Brown, Copyright Gonville and Caius College, Cambridge



Rosalind Franklin, chimiste britannique
Copyright Henry Grant Archive / Museum of London

Ses images de cristallographie aux rayons X de l'ADN ont joué un rôle crucial dans la compréhension de la structure de la molécule d'ADN.
Rosalind Franklin est décédée en 1958, 4 ans avant l'attribution du prix Nobel à Watson, Crick et Wilkins.

Certes, dans le cas de cancers très typés, l'utilisation d'anticorps monoclonaux, comme l'herceptine par exemple, produits contre des protéines tumorales de surface, a progressivement émergé en thérapeutique anticancéreuse.

Les progrès récents réalisés dans les techniques permettant d'approcher la complexité de notre patrimoine génétique (séquençage de l'ADN, analyse en cellule unique du contenu en ARN messagers et protéines) laisse entrevoir la possibilité de contourner cette difficulté en développant une vaccination curative spécifique à chaque patient.

L'apparition de mutations dans notre ADN, dues à des erreurs dans la duplication de ce dernier, ou encore à l'exposition à des substances toxiques, est un phénomène récurrent qui est la plupart du temps corrigé par les mécanismes qui surveillent l'intégrité de notre génome. Quand ces mutations affectent des gènes qui sont essentiels à la régulation de la prolifération cellulaire (ce sont les fameux oncogènes), les cellules concernées se mettent à se multiplier, sourdes aux injonctions des systèmes de contrôle.

Là encore, les tumeurs naissantes sont éliminées par les cellules du système immunitaire qui patrouillent en permanence. Toutefois, certaines cellules cancéreuses peuvent échapper à cette surveillance et développer une tumeur. La découverte des oncogènes a permis de développer des approches thérapeutiques les ciblant, fondées sur l'utilisation de substances chimiques (chimiothérapie) ou d'anticorps (immunothérapie). Là encore rien n'est parfait : nous sommes confrontés à une difficulté de taille. En effet, les marqueurs identifiés comme antigènes tumoraux, composants de la membrane cellulaire ou du fluide interstitiel, naturellement présents dans les cellules et les tissus sains peuvent engendrer des effets secondaires non maîtrisés.

Une cellule cancéreuse contient deux types de mutations : celles qui, comme dit plus haut, vont être à l'origine du défaut de prolifération (*driver mutations* en anglais), et celles qui ne jouent aucun rôle dans la genèse du cancer (*passenger mutations*). Ces dernières singularisent la cellule cancéreuse par rapport aux cellules saines et, de ce fait, peuvent être utilisées à des fins thérapeutiques. Ceci ouvre la possibilité de créer des ARN messagers codant des protéines propres à la cellule tumorale et susceptibles d'engendrer une réponse immunitaire très spécifique car très ciblée.

Jean-Marie Blanchard, Comité 34
Membre du Conseil scientifique national de la Ligue contre le cancer

Pourquoi faut-il vacciner nos enfants contre les infections à Virus Papillomas Humains (dits « HPV ») ?

Les papillomavirus humains (HPV) sont une famille de virus dont certains appelés « HPV-Haut-Risque » sont à l'origine de cancers. Environ 80 % des hommes et des femmes seront infectés par un « HPV-HR » au cours de leur vie. Or, pour 9 des plus fréquents de ces virus, un vaccin ayant scientifiquement démontré son efficacité et son absence de nocivité grave a été mis au point il y a plus de 15 ans !

La vaccination généralisée (>75% de la population) permettrait l'éradication des cancers et autres lésions créés par ces virus. Or, en France, la couverture vaccinale est particulièrement basse (45%), du fait d'une désinformation généralisée.



Grâce à votre générosité, la Ligue se mobilise et agit au quotidien

Mode de contamination

Chez les hommes comme chez les femmes, l'infection par les HPV est l'une des trois principales Infections Sexuellement Transmissibles.

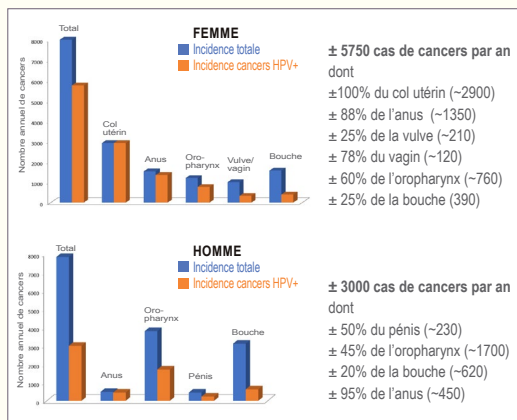
La contamination se fait au cours des divers actes de la vie sexuelle, quel que soit le mode de sexualité et même en l'absence de pénétration.

Ces virus infectent tous les organes en lien avec la vie sexuelle y compris l'anus et le rectum, la bouche et la gorge (oropharynx), voire le larynx. La transmission indirecte est possible par des objets contaminés (sex toys, matériel médical...) et il existe même une transmission mère-enfant : c'est le cas d'une maladie rare très handicapante, la papillomatose laryngée. En France l'âge de la primo-infection Homme et Femme présente un pic entre 15 et 20 ans.

Près de 90 % des infections dues aux HPV sont sans symptôme et guérissent spontanément, passant donc inaperçues augmentant ainsi le risque de transmission. Lorsque l'infection persiste longtemps (>2 ans) dans les organes infectés (environ 10% des sujets infectés), cela peut induire, soit des lésions bénignes de type verrues, soit des lésions pré-cancéreuses pouvant ensuite évoluer vers un cancer.

Fréquence des maladies causées par les HPV

En France, les HPV sont actuellement responsables, chaque année de plus de 100 000 verrues génitales (chiffres très approximatifs car non enregistrés), et de ± 8500 cancers dont 1/3 chez les hommes. Ces cancers sont localisés aux régions génitales, anales et oropharyngées (cf Figure-estimation 2018).



Comment neutraliser les maladies dues aux HPV ?

Il n'existe pas de traitement agissant sur ces virus. Les préservatifs ne protègent pas car les HPV peuvent rester sur la peau un certain temps, de plus on ne peut pas les utiliser pour tous les organes que peuvent infecter ces virus. Le dépistage des lésions créées par les HPV n'est actuellement utilisable que pour les lésions du col utérin (frottis).

Des tests détectent la présence de ces virus au niveau des organes contaminés mais ne prédisent pas l'évolution, qui sera d'ailleurs sans suite pour 90% des personnes positives. Ces tests peuvent cependant être utilisés pour les femmes ne se présentant pas au dépistage des cancers du col et également être proposés pour les autres organes susceptibles d'être infectés : la persistance de l'infection HPV-HR sur plus de 2 ans doit amener à des investigations plus approfondies.

La vaccination s'avère donc le seul moyen préventif des cancers induits par les HPV. Elle protège non seulement les personnes vaccinées mais aussi l'ensemble de la population en supprimant la chaîne de transmission si le taux de vaccination de la population est suffisant (≥ 75%). Refuser une vaccination non obligatoire est un droit, mais cela empêche d'éradiquer la maladie pour l'ensemble de la population.

Lutte contre la désinformation et l'hésitation vaccinale

La France est le pays où le niveau de confiance dans la sécurité des vaccins est le plus faible. Les transformations sociales nécessaires à l'amélioration de cet état de fait passe en partie par « l'éducation ». Une campagne de vaccination au niveau des collègues est en cours : elle doit concerner 800 000 collégiens.

Dans le cadre de la vaccination contre les HPV quelques questions sont encore en cours d'étude :

Faut-il vacciner les porteurs « chroniques (>2 ans) » d'HPV-HR ou les personnes présentant des lésions pré-cancéreuses dépistées et traitées et non vaccinées préalablement ?

Chez les vaccinées une réduction des récurrences de pré-cancer du col utérin (type CIN2+) est observée dans plusieurs études récentes.

Pr H. Sancho-Garnier et J.C. Azorin (Le collectif HPV Occitanie)



Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5



Contre le cancer ... la Ligue

Les personnes malades et les chercheurs ont besoin de vous. Votre don peut tout changer !

Je souhaite soutenir activement le Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer.

Je joins à ce bulletin un don de¹ :

12 € 50 €
 20 € 90 €
 40 € _____ €
(montant libre)

Je règle par chèque à l'ordre de la Ligue contre le cancer.

Mes coordonnées

Madame Monsieur

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Voici mon adresse électronique pour recevoir des informations :
.....@.....

Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5

A réception, nous vous adressons un reçu fiscal. Conservez-le ! Il vous servira de justificatif pour votre déclaration annuelle. Votre don est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu (par exemple, lorsque vous donnez 20€, votre don vous coûte en réalité 6.8€).

¹ Votre premier don de l'année comprend, sauf écrit contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €.

RESPECT DE VOTRE VIE PRIVÉE

Les informations donateurs recueillies sont destinées à la Direction des relations adhérents et aux tiers mandatés par le responsable des traitements à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. La Ligue contre le cancer s'engage à ne pas transférer les données en dehors de l'Union Européenne.

Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données, en contactant le Comité. Vos données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

CONCERT SOLIDAIRE au profit de la Ligue par l'Orchestre Symphonique Universitaire de Montpellier (OSUM)



Prochain concert

MARDI 21 NOVEMBRE 2023 À 20H

dans le magnifique OPÉRA COMÉDIE MONTPELLIER

Au programme notamment :

BRAHMS - Symphonie n° 3

VERDI - La force du destin

FRANCK - Le chasseur maudit

Tarif : de 10 à 20 €

Billetterie Opéra Comédie - 04 67 601 999

<https://www.opera-orchestre-montpellier.fr/evenements/concert-au-profit-de-la-ligue-contre-le-cancer/>



Réservez votre place



Rejoignez-nous, devenez bénévole



Vous souhaitez donner du temps et apporter vos compétences pour nous aider dans nos missions :

- **Accompagnement de personnes malades**
- **Interventions en prévention et promotion des dépistages**
- **Aide administrative**
- **Aide à l'organisation de manifestations**
- **Aide à la communication**
- **Aide logistique, gestion de matériel**
- **Rejoindre une antenne (voir p.6)**

N'hésitez pas à contacter le Comité :
04 67 61 31 31 et cd34@ligue-cancer.net

Mécénat, don, legs, assurance-vie

La Ligue contre le cancer peut être bénéficiaire de mécénat d'entreprise, de legs, d'assurance-vie... Contactez le 04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Magazine Vivre LIGUÉS CONTRE LE CANCER

CHAQUE TRIMESTRE, UN MAGAZINE
POUR MIEUX VIVRE LA MALADIE AU
QUOTIDIEN

Découvrez votre magazine papier et son contenu autour de trois séquences.

- **«L'esprit combatif»**
- **«Les belles rencontres»**
- **«Aux petits soins»**

Abonnement : 1 an / 4 numéros pour 10 €.

Contact : 01 53 55 24 27 ou vivre@ligue-cancer.net

Site : www.vivre-cancer.fr



Votre action au profit de La Ligue contre le cancer

EVENEMENT AU PROFIT DE LA LIGUE

Donnez du sens à votre initiative !

Fédérez votre communauté autour d'un événement (course, défi, concert, etc...), au profit de la Ligue.

Contactez nous au 04 67 61 31 31

ou cd34@ligue-cancer.net

CREER UNE COLLECTE

Pour un anniversaire, pot de départ, défi sportif..

<https://collecter.ligue-cancer.net/>



Le verre contre le cancer



La Ligue contre le cancer, Comité de l'Hérault a conclu des conventions ou des accords avec la **Métropole de Montpellier et la plupart des communautés de communes du département de l'Hérault** dans le cadre de la collecte du verre.

Le verre est 100% recyclable et à l'infini. S'il n'est pas déposé dans les conteneurs dédiés, cela complique le traitement des déchets et en augmente le coût.

Alors, n'hésitez pas à déposer votre verre dans les conteneurs de recyclage, geste citoyen simple, écologique pour l'environnement, mais aussi solidaire.

Les sommes allouées issues de la collecte de verre représentent un soutien significatif aux missions sociales de la Ligue : Soutien à la recherche, Aide aux personnes malades et leurs proches, Prévention et soutien aux dépistages.

Merci aux Présidents, à leurs services et à tous les administrés !

Antennes du Comité & correspondants

Des centaines de bénévoles sur le territoire héraultais

Sur tout le territoire héraultais, les Antennes sont les relais d'information sur les missions sociales et les activités du Comité. Tout au long de l'année, les bénévoles proposent de nombreuses manifestations pour collecter des fonds au profit du Comité. **En participant à leurs manifestations, vous soutenez le financement de l'aide aux personnes malades et proches, du soutien à la recherche, des actions de prévention et de mobilisation de la société.** N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors des manifestations si vous souhaitez rejoindre leurs équipes.

- Agde
- Alignan-du-Vent
- Autignac
- Bassan
- Bédarieux
- Béziers
- Canet
- Capestang
- Castelnau-Le-Lez
- Castries
- Causses et Veyran/
Cessenon-sur-Orb¹
- Caux²
- Cazouls-les-Béziers
- Cessenon-sur-Orb/
Causses et Veyran¹
- Clapiers
- Courmonterral
- Entre-Vignes/
St Génies des Mourgues¹
- Florensac
- Hérépian
- Juvignac²
- La Grande-Motte
- Lansargues
- La Tour-sur-Orb
- La Salvetat-sur-Agout/
Saint-Pons-de-Thomières¹
- Laurens
- Le Pouget
- Le Crès
- Lespignan
- Lignan-sur-Orb
- Lodève
- Loupian
- Lunel
- Magalas²
- Maraussan
- Marseillan
- Marsillargues
- Mas de Londres²
- Mauguio
- Maureilhan²
- Mèze²
- Montady
- Montagnac
- Montblanc
- Nissan-lez-Ensérune
- Palavas-les-Flots
- Pézenas
- Pomérols
- Poussan
- Pouzolles
- Prades-le-Lez²
- Saint-André-de-Sangonis
- Saint-Aunès
- Saint-Bauzille-de-Putois²
- Saint-Brès²
- Saint-Clément-de-Rivière
- Saint-Génies-des-Mourgues/
Entre-Vignes¹
- Saint-Pons-de-Thomières/
La Salvetat-sur-Agout¹
- Sauvian
- Sérignan/Vendres¹
- Servian
- Sète
- Valras-Plage³
- Valros
- Vendargues
- Vendres/Sérignan¹
- Villeneuve-les-Béziers
- Viols-le-Fort

¹ Regroupements d'antennes - ² Correspondants

³ Associations partenaires - A jour au 31.10.2023

Pour rejoindre ou créer une antenne, contactez également le siège du comité au 04 67 61 31 31



Défi scolaire de créations artistiques

Un projet ludique, participatif et éducatif renforce la motivation et constitue un excellent support pour la transmission et l'assimilation de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Ce défi est aussi l'occasion pour votre établissement scolaire de réfléchir à la **mise en place d'un environnement favorable à la santé**, en lien avec le thème proposé pour l'année scolaire : **l'activité physique**.

Comment participer ?
Demandez le dossier complet au Comité au 04 67 61 31 31 ou par mail cd34@ligue-cancer.net

A qui s'adresse le défi ?
Cycle 2 : CP, CE1 et CE2
Cycle 3 : CM1, CM2 et 6e

Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2024

Soins de support Echelles Bien-être

Les Echelles Bien-Etre accueillent gratuitement les personnes malades et leurs proches pour apporter écoute et réconfort, générosité et partage dans une ambiance conviviale.

- Activité Physique Adaptée
- Soutien psychologique et soutien social
- Conseils en nutrition
- Soins socio-esthétiques
- Hypnose médicale*
- Réflexologie plantaire, Sophrologie, * ...

BEDARIEUX 04 67 23 69 60	BEZIERS 04 67 21 12 55	GIGNAC 04 99 61 13 74	MONTPELLIER 04 67 58 35 60
-----------------------------	---------------------------	--------------------------	-------------------------------

* dans certaines Echelles seulement

Ne jetez plus, la Ligue récupère

Téléphones portables, cartouches jet d'encre, radiographies argentiques, textiles

Sur le département, nous avons récupéré plus de 50 tonnes de radiographies argentiques, 15 tonnes de cartouches jet d'encre et 43 000 téléphones portables. La valorisation de ces trois déchets a permis de financer trois jeunes chercheurs pendant un an.

Contact : 04 67 61 31 31 - mobiligue34@gmail.com



Semestriel - Novembre 2023 - Dépôt légal ISSN 2608-0095

Directeur de la publication : Professeur Jean Bernard Dubois
Rédacteur en chef, conception et réalisation : Danny Mendre



Imprimé par IMPACT IMPRIMERIE
sur papier PEFC (certificat n° FCBA/08-008892)
Ne pas jeter sur la voie publique

Ligue contre le cancer - Comité de l'Hérault
1, avenue des Apothicaires - 34298 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 61 31 31 - cd34@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd34
www.facebook.com/laliguecontelecancer34



HÉRAULT